

# AUSTIN

HIVER 2004

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

## Rapport du maire

Permettez-moi, en tant que Maire de votre Municipalité et au nom des Membres de votre Conseil, de vous informer de la situation financière de la Municipalité d'Austin.

## États financiers 2003

Fonds d'administration recettes et dépenses  
Exercice se terminant le 31 décembre 2003

	Budget	Réalisation
<b>REVENUS</b>		
Total des recettes	<b>1 601 545</b>	<b>2 360 960</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Total des dépenses	<b>1 532 241</b>	<b>1 512 320</b>
Autres activités financières	161 506	710 911
Affectation de surplus	(92 202)	(92 202)
Total dépenses et activités financières	1 601 545	2 131 029
<b>SOMMAIRE DU RÉSULTAT</b>		
Recettes		2 360 960
Dépenses		2 131 029
<b>Surplus réalisé</b>		<b>229 931</b>

## Rémunération des élus

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux exige le rappel de la rémunération des membres de ce Conseil. En vertu du règlement 01-276 adopté le 2 avril 2001, Austin verse au maire une rémunération de 7 702,00 \$ et une allocation de dépenses de 3 851,00 \$. La somme de 2 569,00 \$ est versée aux conseillers en rémunération et 1 285,00 \$ comme allocation de dépenses.

## La situation financière courante

Le suivi budgétaire de l'année courante à date et la mise à jour des prévisions jusqu'à la fin de l'exercice permettent d'anticiper que l'équilibre sera atteint, puisque, à toutes fins pratiques, l'affectation de surplus réservé prévue au budget sera compensée par un surplus équivalent pour l'exercice 2004;

À l'instar des années précédentes, les revenus dépassent les prévisions budgétaires. Le poste principal concerné est celui des droits de mutation immobilière qui sont supérieurs de quelque 35,000\$

Les dépenses de fonctionnement sont à toutes fins pratiques identiques aux prévisions budgétaires, le dépassement se chiffre à 32,000 \$. L'ensemble des autres activités financières à savoir les immobilisations, s'élèveront à quelque 261,000 \$, soit un chiffre légèrement inférieur aux prévisions d'environ 284,000 \$.

Les travaux d'amélioration des chemins municipaux prévus au budget ont été réalisés de manière satisfaisante et l'agrandissement de l'hôtel de ville à été complété avec succès.

## Les perspectives pour 2005

L'année 2005 sera marquée par l'entrée en vigueur, au niveau local des dispositions du schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Memphrémagog.

## Sommaire

Rapport du maire.....	1
États financiers 2003 .....	1
Rapport des vérificateurs.....	2
Une photo vaut mille mots.....	3
Paysages en voie de disparition .....	3
Comité de communication .....	3
Comité des loisirs.....	4
Centre communautaire .....	4
Comité culturel .....	4
Nouveau sentier piétonnier? .....	4
Enfouissement des matières résiduelles.....	5
Memphremagog Conservation Inc. (MCI).....	5
Le nourrissage des cerfs de virginie.....	5

# Rapport des vérificateurs

Tel qu'il appert au rapport des vérificateurs, Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c. comptables agréés, ces états financiers présentent à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2003, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

## PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2004

Hôtel de ville.....	115 000
Chemins municipaux.....	60 000
Loisirs aire de jeu.....	8 300
<b>Total.....</b>	<b>183 300</b>

## PROJECTIONS CONCERNANT L'EXERCICE COURANT

### Recettes prévues jusqu'au 31 décembre 2004

Taxe foncière générale.....	1 353 339
Tarifification pour services municipaux.....	240 556
Paiements tenant lieu de taxes.....	20 038
Services rendus aux organismes municipaux.....	21 783
Autres revenus de sources locales.....	178 782
Subvention M.T.Q. (gravier chemin).....	10 000
<b>Total des recettes projetées.....</b>	<b>1 824 498</b>

### Dépenses prévues jusqu'au 31 décembre 2004

Administration générale.....	447 106
Sécurité publique.....	482 244
Transport (voirie).....	285 482
Matières résiduelles-vidange des fosses septiques...	223 389
Urbanisme et mise en valeur du territoire.....	56 033
Loisirs et culture.....	42 833
Frais de financement.....	15 498
<b>Total des dépenses de fonctionnement projetées.....</b>	<b>1 552 585</b>

Autres activités financières (immobilisations).....	260 988
Affectation de surplus réservé.....	(92 558)
Montant net des dépenses imputables à l'exercice courant.....	1 721 015
<b>Surplus projeté pour l'exercice 2004.....</b>	<b>103 483</b>

## Liste des contrats en vertu de l'Article 955 du code municipal.

### Le rapport du maire doit faire état des contrats:

a) comportant une dépense de plus de 25,000\$ que la municipalité a conclus depuis le dernier rapport de la situation financière.

#### Contrats:

##### Roch Vallières Inc.

Réfection des chemins municipaux..... **69 199**

##### Entreprise R.P. Eng.

Entretien des chemins d'hiver..... **99 928**

##### Sanie-Estric

Cueillette des ordures ménagères..... **150 911**

##### 2543-2006 Québec Inc.

Vidange des fosses septiques..... **40 324**

##### Constructions Gaétan Rouillard Inc.

Salle communautaire..... **397 959**

##### Excavation Robert Hutchins

Chemin Millington..... **94 637**

b) comportant une dépense de plus de 2 000 \$ que la municipalité a conclus avec un même contractant depuis le dernier rapport de la situation financière de la municipalité lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

#### Contrats

Aucun

Pour Austin, les nouvelles politiques de protection impliqueront l'organisation d'un programme de prévention principalement axé sur les visites préventives des immeubles. Des bornes sèches seront installées sur l'ensemble du territoire municipal selon un programme échelonné sur quelque 5 ans. Par ailleurs, la municipalité devra remplacer un de ses camions citerne et agrandir la caserne de pompiers. Ces projets se réaliseront entre 2005 et 2006. L'augmentation des coûts du service de protection contre les incendies sera de quelque 25% pour 2005.

Par contre, la municipalité prévoit compléter la renégociation de la convention qui la lie à la Régie de Police de Memphrémagog. La nouvelle entente en cours de négociation devrait permettre de réduire les dépenses occasionnées par le service de police.

L'amélioration du réseau de la voirie demeure une préoccupation importante du conseil. En 2005, les travaux sur les chemins Millington et North seront poursuivis.

Le coût d'enfouissement des matières résiduelles augmentera légèrement compte tenu des nouvelles exigences des propriétaires du site. Les conséquences devraient toutefois être limitées à quelque 2.00\$ d'augmentation pour l'année, par résidence.

Soyez assurés que le conseil veillera à strictement contrôler les dépenses et éviter toute augmentation indue de votre fardeau fiscal foncier.

Roger Nicolet, Maire

# Une photo vaut mille mots

Plusieurs se sont interrogés sur le choix d'une photo représentant l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac sur le nouveau bulletin. Il faut voir dans cette photo non pas seulement l'Abbaye, mais l'ensemble du paysage constitué par l'Abbaye, le lac Memphrémagog et le mont Owl's Head : le paysage le plus connu et certainement le plus photographié des Cantons-de-l'Est; le paysage qui a servi d'inspiration pour le nouveau logo de la MRC de Memphrémagog; le paysage symbole de la région. C'est chez nous, à Austin, que se trouve ce point de vue panoramique; il nous appartient. En tant que citoyens d'Austin, nous devrions tous en tirer une fierté à la hauteur de son caractère grandiose.



## Parlant de paysage

### Paysages en voie de disparition

Le patrimoine paysager est une question qui suscite de l'intérêt dans de nombreux pays du monde depuis plusieurs années déjà et qui commence à gagner du terrain chez nous. Le patrimoine paysager, ce sont les panoramas ouverts sur notre magnifique lac et sur nos majestueuses montagnes. Ce sont des scènes champêtres qu'on découvre en empruntant les arrières-chemins. Ce sont les points de vue beaux à en couper le souffle.

Malheureusement, plusieurs de nos panoramas disparaissent année après année à la suite de la disparition de l'agriculture traditionnelle et des grands pâturages qui y étaient associés et conséquemment, à cause de la croissance de la friche, du reboisement en conifères et de la plantation d'arbres qui isolent nos propriétés.

La beauté du paysage est une richesse à la fois pour la population locale et pour les touristes. Selon le Conseil du paysage du Québec, « Le paysage doit se construire sur la base d'une entente collective; il est d'intérêt public, de responsabilité individuelle et collective. Chaque communauté est dépositaire du territoire qu'elle occupe et responsable de la valeur paysagère qu'elle lui attribue. »

Quelle valeur voulons-nous attribuer au patrimoine paysager d'Austin?

## Comité de communication

Le comité de communication ayant pour but d'améliorer les communications avec les citoyens d'Austin a commencé ses activités en janvier dernier. Des bénévoles et deux conseillers se sont réunis une dizaine de fois pour réfléchir sur les moyens d'y parvenir.

Nous avons réfléchi sur la nécessité pour la municipalité de se doter d'un site Web; déjà un large travail préliminaire a été effectué. Nous devrions avoir un site qui répondra aux attentes des citoyens, vers avril 2005.

Tout d'abord, nous avons travaillé sur une nouvelle apparence améliorée de votre bulletin dès la parution de juin. Nous voulons graduellement le rendre plus accessible et agréable à lire en y ajoutant des articles et des nouvelles s'adressant à un plus vaste auditoire.

Enfin, nous étudions la possibilité d'ajouter des postes d'affichage à certains endroits publics pour que le plus de gens possible aient accès à l'information essentielle.

### Merci!

En juillet, nous avons organisé une rencontre d'information publique avec le Conseil et les citoyens. Près de 100 personnes sont venues échanger avec leurs élus. Cette rencontre a été très appréciée.

L'équipe de rédaction a reçu plusieurs commentaires très positifs sur la nouvelle présentation du bulletin. Nous tenons à souligner l'excellent travail bénévole de Mathieu Godbout, infographiste et citoyen d'Austin. Merci Mathieu!

## Élection 2005

En prévision de l'élection à l'automne 2005, le formulaire pour l'inscription sur la liste **électorale des propriétaires non résidents** ainsi que la procuration pour les copropriétaires seront inclus avec l'envoi du compte de taxes en février 2005 et seront disponibles au bureau municipal. Ces formulaires, si applicables à votre situation, seront à retourner dûment remplis à la municipalité.

## Paiement électronique

À compter de janvier 2005, vous pourrez acquitter votre compte de taxes dans plusieurs institutions financières, soit directement au comptoir, par guichet électronique, par internet ou par téléphone.

## Sécurité incendie

Votre numéro de porte est-il bien à la vue? Il est de toute première importance pour les interventions d'urgence des premiers répondants et des pompiers... et c'est la loi! Assurez-vous que votre numéro de porte est affiché et qu'il est bien éclairé. En cas d'urgence, pensez aussi à poster quelqu'un à la rencontre des premiers intervenants. Chaque minute compte!

## Pompiers demandés

Le département d'incendie d'Austin est à la recherche de personnes intéressées et disponibles à devenir pompier volontaires ou premiers répondants rémunérés sur une base horaire, pour couvrir son territoire. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec le bureau municipal pour laisser vos coordonnées.

## Comité culturel d'Austin

Le comité culturel d'Austin fête cinq années de réalisation!

Cinq Week-end Art & Culture  
Cinq Promenades des arts  
Cinq dîners-concerts  
Cinq causeries historiques

Trois méchouis à la Fête du village

Deux Vin & fromage au printemps

Un dépliant bilingue sur l'histoire d'Austin  
Un dépliant bilingue sur Reginald Aubrey Fessenden  
Un dépliant carte géographique d'Austin

Un panneau sur l'histoire du Quai Bryant  
(Tournée d'expositions 2001 Lac Memphrémagog  
« Carrefour d'histoire et de légendes »)

Addition d'Austin dans les dépliants touristiques

Accès gratuit à la bibliothèque de Magog

Impulsion pour la création du Cercle des fermières et du groupe de travail de courtépentes du lundi

## Dépliant Fessenden

Un génie est enfin reconnu!

Le comité culturel est fier d'annoncer la publication de son tout dernier dépliant historique : une courte biographie de Reginald Aubrey Fessenden, le père de la téléphonie sans fil, – qui est né ici même à Austin – a été rédigée par Françoise Hamel-Beaudoin.

Les personnes intéressées pourront s'en procurer un exemplaire à l'hôtel de ville.



## Tableau d'honneur

Félicitations à **Genette Fauquet** qui vient de publier son quatrième livre, un roman historique, *La chaîne d'alliance*, qui fait connaître la société initiatique du nom des Compagnons, une alliance fraternelle qui aurait des fondements jusqu'au temps de Salomon (vers 950 avant Jésus-Christ).

Félicitations à **Françoise Hamel-Beaudoin** qui publiait récemment deux nouveaux livres, soit la version anglaise de sa biographie de Lily Esther Butters intitulée *Eastern Township Saint : Lily Esther Butters*, ainsi qu'une biographie d'Éva Sénécal, l'une des rares auteures des années 30 à avoir laissé des traces dans le milieu littéraire de l'époque.

## Comité des loisirs

La journée familiale du 8 août dernier a été un franc succès malgré les conditions météorologiques défavorables. Jeux, musique et plaisir étaient aux rendez-vous!!! Une superbe démonstration de Tae Kwon Do nous a été offerte par des jeunes d'Austin accompagnés de leur maître Sylvain Roy de l'école Tchoi's de Magog. Le mouvement Scout Canada a également contribué au bon fonctionnement de la journée. Enfin, de nombreux prix de présence ont été distribués au grand plaisir de tous.

Merci à tous ces collaborateurs et, en particulier, à tous nos commanditaires. Merci à toutes les familles qui ont participé et qui ont permis de faire de cette journée un succès!

## Centre communautaire

**Méchoui.** Le méchoui du 3 juillet a attiré 300 personnes qui se sont régalés de succulents rôtis de bœuf et de porc cuits sur la braise et d'une grande variété de desserts. Une trentaine d'enfants ont aussi fait leur propre régal de hamburgers et de hot-dogs gratuits! Le comité culturel tient à souligner la collaboration exemplaire du Cercle des fermières, du Austin Women's Institute, et des présidents du Club de chasse et pêche et du comité des loisirs qui ont contribué au succès de la journée. L'événement s'est soldé par un bénéfice net de 830 \$ au profit du centre communautaire! Un gros merci!

## Comité culturel

**5<sup>e</sup> Week-end Art & Culture.** Le comité culturel remercie tous les citoyens d'Austin qui ont participé à son 5<sup>e</sup> Week-end Art & Culture, tant les artistes et artisans qui ont exposé leurs œuvres à la Promenade des arts que les visiteurs, mais surtout les hôtes qui nous ouvrent grand leurs portes à cette occasion. Merci à Anne L'Espérance qui a partagé sa magnifique voix avec nous. Merci à Louise Abbott pour sa causerie des plus fascinante sur l'histoire de la ferme de Nicholas Austin, le fondateur de notre village. Merci à Enseignes Fontaine pour sa collaboration professionnelle. Merci à tous ceux qui ont assisté aux activités. C'est vous qui nous encouragez à continuer!

## Nouveau sentier piétonnier?

Un sentier piétonnier sur le chemin Fisher jusqu'à l'abbaye, ça vous intéresserait? Le projet pourrait être admissible à une subvention du gouvernement provincial. Un comité de travail sera formé pour entreprendre les démarches en janvier. Si vous souhaitez en faire partie, appelez à l'hôtel de ville au 843-2388.



# Enfouissement des matières résiduelles

Comme vous le savez peut-être, le gouvernement provincial obligera les municipalités à offrir la cueillette sélective – déchets, matières recyclables et matières organiques – à partir de 2005. La municipalité d'Austin a déjà pris les devants en commençant la cueillette de matières recyclables depuis mars 2003. Les municipalités rurales ne seront pas tenues d'offrir la cueillette des matières organiques, puisqu'en principe, les gens qui habitent la campagne ont l'espace pour se départir facilement de telles matières : il s'agit de les composter.

Il y a plusieurs façons de s'y prendre. Quelqu'un voudrait-il écrire à ce sujet pour le prochain bulletin d'été?

---

## Memphrémagog Conservation Inc. (MCI)

Le Memphrémagog Conservation Inc. (MCI) est un organisme à but non lucratif qui travaille depuis plus de 35 ans à la conservation de la santé environnementale du lac.

Ils ont entrepris à l'été 2004 une vaste étude portant sur la prolifération grandissante des plantes aquatiques et sur la qualité et la quantité des sédiments dans la bande riveraine du lac. Supervisée par l'Université de Sherbrooke, 5 plongeurs biologistes ont parcouru les

140 kilomètres canadiens du tour du lac afin de faire un inventaire minutieux des plantes et des sédiments.

MCI, avec l'aide des élus de notre MRC, est à mettre en place un programme pour l'été 2005 afin de ralentir et si possible d'arrêter la dégradation du lac Memphrémagog.

Il est de leur intention que les règlements municipaux qui touchent le déboisement, la fertilisation, ou la construction sur les rives du

lac et de ses affluents soient bien compris et appliqués chez nous et dans les autres municipalités riveraines.

Ils inviteront tous les citoyens dans le bassin versant du lac, à faire leur part. Par exemple, en reboisant avec des plantes indigènes les rives afin d'arrêter l'érosion des sols, à ne plus utiliser de pesticides à des fins esthétiques comme il est prévu dans la loi et de s'assurer que leurs systèmes septiques soient conformes.

Comme nous le savons tous, le lac Memphrémagog est au cœur de la vie sociale, économique et environnementale de la municipalité de Austin et de la magnifique région où nous vivons. Il est primordial de prendre des actions concrètes afin de préserver cette richesse irremplaçable.

Grand merci pour votre préoccupation environnementale.

---

## Le nourrissage artificiel acceptable des cerfs de virginie en hiver

Chaque année, des personnes bien intentionnées s'adonnent au nourrissage artificiel du cerf autour de chez eux. Cette pratique est déconseillée car il est préférable de laisser la nature elle-même s'occuper de ces animaux. Toutefois, pour les personnes qui désirent quand même nourrir les cerfs, la Société de la faune et des parcs et la Fédération québécoise de la faune désirent rappeler les principes de base d'un nourrissage artificiel acceptable.

### L'alimentation naturelle du cerf de virginie

L'alimentation du cerf change progressivement avec l'arrivée de l'hiver. Durant la saison estivale, il se nourrit de plantes herbacées, de ramilles d'arbustes et de fruits. L'hiver, seules les ramilles d'arbres et d'arbustes demeurent disponibles. Ce changement d'alimentation s'accompagne d'une adaptation du système digestif qui permet au cerf d'augmenter sa digestion des fibres ligneuses.

Cette diète hivernale est certes riche en fibres, mais pauvre en protéines et en énergie. Pour compenser, les cerfs utilisent leurs réserves corporelles. Ils perdent ainsi, entre 15 % et 30 % de leur poids pendant l'hiver. Par ailleurs, dans le but de réduire leurs dépenses d'énergie, une série de comportements sont adoptés dont :

- le regroupement des cerfs dans des aires d'hivernage (ravages) qui offrent abri et nourriture;
- l'entretien d'un réseau de sentiers qui facilitent leurs déplacements et diminuent les risques de prédation;

- la réduction du niveau d'activités (dont l'alimentation). La quantité de neige au sol constitue le plus gros obstacle que les cerfs doivent surmonter. Lorsque l'enfoncement dans la neige atteint plus de 50 centimètres, leurs déplacements se font plus difficilement, ce qui limite l'accès aux sources de nourriture.

### le nourrissage à des fins de loisir et ses conséquences

Pour le nourrissage artificiel, il est tout d'abord recommandé de laisser le temps aux cerfs de regagner leurs quartiers d'hiver et le nourrissage ne doit débuter qu'à la mi-décembre. Par ailleurs, il faut prévoir plusieurs postes d'alimentation et non un seul et établir les sites d'alimentation loin des routes. Il faut aussi leur fournir quotidiennement la nourriture et ce, toute la durée de l'hiver.



Le nourrissage à des fins de loisir vise principalement à attirer les cerfs de façon à en faciliter l'observation. Dans les faits, il arrive souvent que ce nourrissage leur nuise davantage qu'il ne les aide.

Une nourriture inadéquate peut causer de sérieux problèmes de santé chez les cerfs. Un changement de diète trop drastique leur est aussi nuisible, car leur système digestif devient souvent inefficace. Ainsi, les cerfs peuvent mourir de faim, même s'ils ont le ventre plein.

Outre les problèmes de santé associés à une nourriture inappropriée, le nourrissage artificiel peut engendrer d'autres conséquences, notamment :

- retenir les cerfs dans des milieux moins favorables, en dehors des ravages;
- encourager la déprédation (dommages à la propriété privée) près des sites d'alimentation, en particulier sur les terres agricoles et les vergers, sans oublier celle pouvant être causée aux arbustes ornementaux; - entraîner une augmentation du nombre d'accidents routiers lorsque les sites de nourrissage sont à proximité d'une route;
- causer une surutilisation de l'habitat du cerf au voisinage des sites d'alimentation par une trop grande concentration d'animaux.

### La nourriture à ne pas utiliser

Le choix des aliments est très important car certains tels que les fruits, les légumes, le grain pur et le pain ne sont pas appropriés. Les cerfs doivent être nourris de moulée riche en énergie, à faible teneur en protéines (autour de 10 %) et à taux élevé en fibres (35-40 %).

**La moulée destinée aux animaux d'élevage** (bovins et autres) est déconseillée, car elle est trop pauvre en fibres, en plus d'être trop riche en protéines (environ 16 %). Vous trouverez les renseignements concernant la composition nutritive du produit sur les étiquettes des sacs de moulée.

Les **fruits, certains légumes et les restes de table** ne sont pas recommandés, puisqu'ils procurent peu d'énergie au cerf et peuvent causer des diarrhées et des ballonnements. La proportion en eau est souvent très élevée et le cerf doit dépenser beaucoup d'énergie pour réchauffer cette nourriture. Quant au pain, même sec, l'énergie qu'il en retire ne compense pas celle qu'il dépense pour le digérer.

Les **grains purs** (dont le maïs) sont riches en énergie, mais contiennent peu de fibres, ce qui peut entraîner une inflammation du rumen (ruménite aiguë), maladie parfois mortelle pour le cerf. Il est fortement déconseillé de nourrir les cerfs avec du grain pur.

Bien que le **fouillage** ne soit pas nocif pour les cerfs, il comporte cependant certains désavantages. Pour extraire l'énergie du fouillage, le cerf doit ruminer plus longtemps, et donc réduire son alimentation. De plus, il a tendance à manger les meilleures parties du fouillage en premier, de sorte qu'après un certain temps, il ne reste que les parties rugueuses et moins digestibles, ce qui peut entraîner une inflammation des gencives.

### Nos recommandations

Ayez le bien-être des cerfs à coeur. Ce sont des animaux sauvages et nous vous invitons à laisser la nature s'occuper d'eux. Nous déconseillons le nourrissage artificiel des cerfs en hiver à des fins de loisir. Toutefois, si vous tenez à vous occuper d'eux, voici ce que nous vous suggérons :

- nourrir et entretenir quotidiennement les sites de nourrissage, afin d'enlever la nourriture salie ou mouillée;
- utiliser une moulée riche en énergie, à faible teneur en protéines (autour de 10 %) et à taux élevé en fibres (35-40 %);
- distribuer la nourriture à plusieurs endroits sur le même site, afin de favoriser une plus grande dispersion des cerfs;
- choisir un site éloigné des routes afin d'éviter les accidents routiers;
- poursuivre le nourrissage jusqu'à la fonte des neiges, puisque le cerf développe une dépendance à la nourriture offerte.

Le nourrissage artificiel est donc une pratique qui peut s'avérer coûteuse. La personne qui s'y engage doit s'assurer qu'elle dispose du temps nécessaire et des moyens financiers lui permettant de poursuivre quotidiennement son action pendant plusieurs mois.

Pour de plus amples renseignements, contactez votre bureau régional de la Société de la faune et des parcs du Québec au : **1 800 561-1616** ou la Fédération québécoise de la faune au 1 888 LAFAYE. Vous pouvez aussi visiter les sites Internet suivants : [www.fapaq.gouv.qc.ca](http://www.fapaq.gouv.qc.ca) [www.fqf.qc.ca](http://www.fqf.qc.ca)

Source : Dépliant « Le nourrissage artificiel des cerfs de virginie en hiver... une pratique risquée qui demande une approche prudente! » produit par la Société de la faune et des parcs du Québec, la Fédération québécoise de la faune, sa régionale de Québec et la Fondation héritage faune.



*Le conseil et les membres  
du personnel d'Austin  
vous offrent leurs meilleurs voeux  
de paix, de prospérité et de bonheur  
à l'occasion des fêtes et du nouvel an!*